

**GUERRE  
OCCUPATION  
LIBÉRATION**



**GUERRE** Belgique  
1940–1945  
**OCCUPATION**  
**LIBÉRATION**

Wannes Devos  
Kevin Gony (dir.)

***Racine***

## WWW.LANNOO.COM

Enregistrez-vous sur notre site Internet et nous vous enverrons régulièrement une lettre d'information sur nos nouvelles publications, ainsi que des offres exclusives.

### **Rédaction finale**

Wannes Devos  
Kevin Gony

### **Montage photos**

Luc Vandeweghe

### **Traductions**

Altair Vertalingen sprl

### **Couverture**

Studio Lannoo (Mieke Verloigne)

### **Crédit photo de couverture**

Réfugiés belges, *circa* 1940 (War Heritage Institute)

### **Mise en page**

Keppie & Keppie

© Éditions Lannoo s.a., Tielt, 2019 et les auteurs  
D/2019/45/341 – ISBN 978 94 014 5908 2 – NUR 689

Tous droits réservés. Aucun élément de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans une banque de données ou publié sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique ou de toute autre manière, sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.

# CONTENU

---

<b>PRÉFACE</b>	9
<i>Michel Jaupart</i>	
<b>PERSPECTIVE</b>	13
LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS SON CONTEXTE	
<i>Luc De Vos</i>	
<b>INTRODUCTION</b>	19
LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN PIÈCES	
<i>Wannes Devos</i>	
<b>1 D'UNE GUERRE À L'AUTRE</b>	27
• VINGT ANS DE RÉPIT ? LA POLITIQUE BELGE ENTRE LES DEUX GUERRES	29
<i>Catherine Lanneau</i>	
• CONTRÔLER LE RHIN : QUELS ENJEUX ?	38
<i>Anne Godfroid</i>	
• MULTILATÉRALISME OU DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ? MISSION(S) BELGE(S) EN ÉTHIOPIE	40
<i>Manuel Duran</i>	
• ÉPOUSE ET MÈRE : LA FEMME DANS L'ORDRE NOUVEAU	43
<i>Christine Van Everbroeck</i>	
• UN PRINCE ET SON ARMÉE : LE ROI, L'ARMÉE BELGE ET LE GOUVERNEMENT	51
<i>Jean-Michel Sterkendries</i>	
• LES LIGNES DE BUNKERS BELGES : DES PIEDS BIEN ANCRÉS AU SOL	57
<i>Erik Janssen</i>	
• MOBILISATION DE 1939 : ÉTAIENT-ILS PRÊTS ?	60
<i>Pierre Lierneux</i>	

<b>2</b>	<b>GUERRE ET COMBAT</b>	63
	• MAI 1940 : LA CAMPAGNE DES 18 JOURS	65
	<i>Dave Warnier</i>	
	• DU STALAG À L'ARBEITSKOMMANDO : LES PRISONNIERS DE GUERRE BELGES	79
	<i>Jan Van der Fraenen</i>	
	• UN ROI DANS LA TOURMENTE	82
	<i>Jean-Michel Sterkendries</i>	
	• ROI CONTRE GOUVERNEMENT : (IM)PUISSANCE D'UN PRISONNIER COURONNÉ	90
	<i>Piet Veldeman</i>	
	• LES OPÉRATIONS DE LA FORCE PUBLIQUE CONGOLAISE EN AFRIQUE	97
	<i>Kris Quanten</i>	
<b>3</b>	<b>GUERRE ET OCCUPATION</b>	111
	• UNE GUERRE SANS LIMITE(S) : L'OCCUPATION EN CARTE	113
	<i>Wannes Devos</i>	
	• PROPAGANDE	125
	<i>Roel Vande Winkel</i>	
	• LA LOI DU PLUS FORT : LA RÉPRESSION ALLEMANDE CONTRE LA RÉSISTANCE	128
	<i>Dimitri Roden</i>	
	• LES DÉTENUS DE BREENDONK	142
	<i>Olivier Van der Wilt</i>	
	• L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE ET CARCÉRAL NAZI	145
	<i>Jean Cardoen</i>	
	• DE DOSSIN À AUSCHWITZ : LA PERSÉCUTION ANTIJUIVE EN BELGIQUE	149
	<i>Laurence Schram</i>	
	• L'ESTIME DE L'ART : POLITIQUE CULTURELLE ALLEMANDE ET PILLAGE ARTISTIQUE	163
	<i>Natasja Peeters</i>	
	• AUTORITÉS ET ÉCONOMIE : LA POLITIQUE DU MOINDRE MAL	172
	<i>Nico Wouters</i>	
	• LA GUERRE AU PREMIER RANG	184
	<i>Sarah Van Ruyskensvelde</i>	

•	L'ENNEMI, MON AMI : LA COLLABORATION AVEC L'OCCUPANT	187
	<i>Bruno De Wever</i>	
•	LA RÉSISTANCE : UN COMBAT DANS L'OMBRE	201
	<i>Fabrice Maerten</i>	
•	(SUR)VIVRE EN BELGIQUE OCCUPÉE	217
	<i>Dirk Luyten</i>	
•	FAIRE ENTRER L'ART EN GUERRE	231
	<i>Sandrine Smets</i>	
<b>4</b>	<b>GUERRE ET LIBÉRATION</b>	<b>235</b>
•	LA LIBÉRATION : UN PORTRAIT SAUVAGE D'ÉMOTIONS	237
	<i>Peter Schrijvers</i>	
•	RÉPRESSION ET ÉPURATION	251
	<i>Lawrence Van Haecke</i>	
•	LE RETOUR OFFENSIF ALLEMAND EN ARDENNE	254
	<i>Mathieu Billa</i>	
•	LA BELGIQUE SOUS LES BOMBES V : ANVERS, 1944-1945	261
	<i>Koen Palinckx</i>	
•	« HUMILIÉS ET OFFENSÉS » : LA FIN DE LA GUERRE EN EUROPE	271
	<i>Kevin Gony</i>	
•	LA LIBÉRATION DES CAMPS	282
	<i>Olivier Van der Wilt</i>	
<b>5</b>	<b>GUERRE ET MÉMOIRE</b>	<b>285</b>
•	LA MÉMOIRE DE LA GUERRE	287
	<i>Chantal Kesteloot</i>	
	<b>ÉPILOGUE</b>	<b>297</b>
	LA SECONDE GUERRE MONDIALE : UNE LEÇON DE L'HISTOIRE	
	<i>Richard Overy</i>	
	<b>NOTES DE FIN</b>	<b>305</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE</b>	<b>318</b>
	<b>AUTEURS</b>	<b>326</b>



# PRÉFACE

---

Michel Jaupart

Le 10 mai 1940, l'armée allemande violait la frontière belge et mettait fin à la « drôle de guerre », commencée en septembre 1939 après l'invasion de la Pologne. Tout a été dit sur ce conflit et généralement en mode superlatif. Une guerre mondiale, qui a impliqué pratiquement tous les États indépendants du globe, mais aussi les possessions coloniales des États occidentaux. Une guerre qui a causé un nombre de victimes supérieur à tout ce qu'on avait pu connaître auparavant – entre 50 et 60 millions de morts – et qui, au final, aura coûté la vie à plus de civils que de combattants. Une guerre, enfin, qui s'est terminée par l'utilisation de l'arme nucléaire et par l'entrée de l'humanité dans une ère nouvelle, caractérisée par le fait que sa destruction définitive est assurée en cas de recours à ces armes de destruction massive.

Cela étant, et même si ce conflit planétaire a impliqué, *mutatis mutandis*, les mêmes belligérants que la Première Guerre mondiale et est de plus en plus perçu par les historiens comme le second volet d'une guerre qui a commencé en 1914 pour se terminer en 1945, il n'en reste pas moins qu'il comporte un certain nombre de caractéristiques qui méritent qu'on s'y attarde et qui lui donnent une véritable spécificité.

D'abord, alors que la guerre de 1914-1918 est un conflit assez classique ayant principalement pour objet de sombres rivalités territoriales et économiques entre une série de nations, que l'écrivain Éric Vuillard dans *La Bataille d'Occident* résume par l'idée d'une « querelle entre des cousins », la Seconde Guerre mondiale, si elle a, évidemment, une dimension territoriale et économique, est surtout caractérisée par sa dimension idéologique. Elle sera, en effet, un gigantesque affrontement entre trois visions différentes du monde et de la société. Un totalitarisme de droite, inégalitaire et raciste, dans le chef de l'Allemagne nazie et de la plupart de ses alliés, un totalitarisme de gauche, officiellement égalitaire, mais lui aussi porteur de nombreuses discriminations à l'égard des minorités nationales de l'URSS et de certaines classes sociales, et, enfin, des démocraties essayant de survivre dans un monde écartelé entre ces deux visions totalitaires à vocation également hégémonique.

Un prêtre bénit les corps au bord d'une fosse commune creusée dans la cour de l'abbaye de Stavelot, janvier 1945. La fosse contient les corps d'enfants, de femmes et d'hommes belges assassinés par des SS allemands dans la région de Stavelot pendant l'offensive des Ardennes. (War Heritage Institute, Bruxelles, D.1.26.53)



Vue sur le sud de la ville de Dresde depuis le *Rathausturm*, février 1945. Dans la nuit du 13 au 14 février, environ 25 000 personnes sont tuées et 30 000 autres sont blessées par le tapis de bombes alliées qui s'abat sur la ville. La question reste pertinente jusqu'à nos jours : s'agit-il d'un crime de guerre ou même d'une conduite « normale » de la guerre ? (War Heritage Institute, Bruxelles, D.2.47.2 – Sächsische Landesbibliothek)

Le conflit est ensuite caractérisé par une extrême « brutalisation ». La guerre est, par nature même, un acte violent, mais la Seconde Guerre mondiale le fut au-delà de toutes limites. Exécutions de prisonniers de guerre, destructions de villes et de villages, assassinats de civils scandent le conflit dans une sorte de litanie de l'horreur. Plusieurs millions de prisonniers de guerre soviétiques meurent dans les camps allemands et si la destruction d'Houffalize, de Bande, de Lidice ou d'Oradour-sur-Glane, notamment, sont encore dans toutes les mémoires, il faut rappeler qu'il y eut près de 80 000 villes et villages détruits de la même manière en Russie, en Ukraine et en Biélorussie. Il faut ajouter à cette sinistre énumération les millions de femmes violées et souvent assassinées et – il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître – les campagnes de bombardement systématiques contre les populations civiles et les biens culturels, perpétrées tant par les forces de l'Axe que par les Alliés.

Enfin, c'est une guerre raciste d'extermination, au cours de laquelle peu de belligérants reculent devant les pires atrocités à l'égard des combattants ennemis, mais aussi à l'encontre des populations civiles, perçues comme « racialement » inférieures et trop souvent diabolisées. L'extermination massive, systématique, scientifiquement organisée et industrialisée de quelque 6 000 000 de Juifs, Sinti et Roms d'Europe en repré-

sente l'expression la plus monstrueuse et la plus connue, mais il en est d'autres qu'il ne faut pas oublier. C'est ainsi que l'Allemagne nazie planifie la mort des populations soviétiques dans les zones qu'elle occupe. Quinze millions de civils soviétiques périront au cours du conflit. Ils meurent de faim, mais ils meurent aussi sous les balles de la *Wehrmacht* et de la SS. Il en est de même en Chine où l'armée impériale japonaise procède, notamment à Shanghai et à Nankin, à des massacres de populations chinoises, perçues comme inférieures.

L'ouvrage que vous allez découvrir et qui accompagne la nouvelle exposition permanente consacrée à la Seconde Guerre mondiale par le *War Heritage Institute*, au musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, met en évidence la dimension belge de ce conflit titanesque. De l'entre-deux-guerres à la Libération, en passant par un rappel de la campagne des dix-huit jours et des différentes attitudes, adoptées par les autorités et la population, pendant la période de l'occupation, les auteurs de l'ouvrage racontent l'histoire de notre pays dans cette période troublée, laquelle est aussi l'histoire de nos grands-parents, de nos parents et donc, la nôtre.

Ces auteurs comptent parmi les meilleurs spécialistes belges et étrangers des sujets évoqués et je tiens à les remercier pour leur remarquable travail et à exprimer le vœu que ce livre devienne rapidement une référence sur le sujet.

Je vous souhaite une excellente lecture qui, je l'espère, vous donnera l'envie d'approfondir l'histoire de notre pays dans la Seconde Guerre mondiale et de venir découvrir les milliers d'objets et de documents que le *War Heritage Institute* vous présente au musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, au Mémorial national du fort de Breendonk et à *Bastogne Barracks*.



**1**

---

**D'UNE GUERRE  
À L'AUTRE**



# VINGT ANS DE RÉPIT ? LA POLITIQUE BELGE ENTRE LES DEUX GUERRES

*Catherine Lanneau*

À la veille de l'Armistice de 1918, le roi Albert se voit décerner la plus haute distinction honorifique japonaise, l'Ordre suprême du Chrysanthème. Le bijou et son collier lui sont apportés par une ambassade extraordinaire, menée par l'amiral et prince impérial Yorihito Higashifushimi (1867-1922, branche cadette de la famille impériale) au château van Caloen de Lophem. Ce lieu, siège temporaire de l'état-major, est aussi celui d'entretiens capitaux, du 11 au 14 novembre, entre le souverain, conseillé par Émile Francqui, et une série de personnalités, souvent progressistes, sur les priorités pour la Belgique d'après-guerre. Au grand dam de la « vieille droite » conservatrice, qui parlera de « coup de Lophem » et suggérera que le danger révolutionnaire a été surestimé pour forcer la main au roi, les interlocuteurs s'accordent sur la trêve scolaire, le suffrage universel, le renforcement de l'égalité linguistique et une meilleure prise en compte des problèmes sociaux. Jusqu'à l'automne 1921, le gouvernement belge maintient l'union nationale à trois (catholiques, libéraux, socialistes) héritée du conflit mais l'élection, en novembre 1919, des premières chambres législatives de l'après-guerre au suffrage universel essentiellement masculin – moyennant une entorse à la Constitution – bouleverse le rapport de forces politique : désormais, catholiques et socialistes sont au coude-à-coude, les libéraux représentant, quant à eux, un tiers parti minoritaire dont les principaux dirigeants restent attachés à la défense de la « Belgique française » héritée de 1830. Ils deviendront l'indispensable appoint des coalitions bipartites. Au sein du camp catholique, le fléau de la balance penche de plus en plus en faveur de l'aile gauche, démocrate-chrétienne et flamande.

Collier et bijou de l'Ordre suprême du Chrysanthème, décerné au roi Albert par le Japon, 1918. Après la Première Guerre mondiale, le Roi-chevalier reçoit de nombreuses décorations venues du monde entier. Le prestige du souverain se reflète également dans la politique belge. Toutefois, durant l'entre-deux-guerres, la stature du roi ne suffit pas à résoudre tous les problèmes socio-économiques.

(War Heritage Institute, Bruxelles, 805300-805301)

## Les conséquences de la Grande Guerre

Les grandes mutations politiques et sociales de la sortie de guerre reflètent une forme de consensus ou de concessions réciproques entre piliers. L'abolition de l'article 310 du Code pénal, qui punissait durement toute entrave à la liberté du travail, satisfait au premier chef le Parti ouvrier, tandis que la loi sur les associations sans but lucratif, leur octroyant la personnalité civile, rencontre avant tout les intérêts du monde catholique. Sur le plan fiscal, la grande réforme est l'introduction de l'impôt progressif sur le revenu qui, dans un but d'équité accrue, bouleverse un système réservant la part belle à la propriété et aux taxes indirectes. Dans une Belgique à reconstruire, où la situation économique et industrielle est préoccupante, certaines mesures sociales adoucissent le climat, tel l'alignement des salaires sur le coût de la vie ou la création d'un Fonds national de crise qui, durant un temps limité, assure le versement, via les syndicats, d'allocations de chômage. La journée des huit heures, acquise sous l'impulsion de l'Organisation internationale du travail, devient la norme mais de nombreuses possibilités de dérogation sont ménagées pour préserver la compétitivité des entreprises. Le temps ainsi libéré peut être réservé aux loisirs ou à l'éducation continuée, dont chaque pilier se saisit, non sans paternalisme. La santé et l'hygiène publiques retiennent aussi l'attention et on voit naître l'Œuvre nationale de l'enfance ou encore la loi, très contestée, dite Vandervelde sur la prohibition partielle des alcools forts.

Sur le terrain diplomatique, la Belgique, alors parcourue par un vent de fierté nationale inédit, a subi une sérieuse désillusion à Versailles : le texte du traité ne lui paraît pas rendre justice à son statut d'innocente victime et à son engagement dans le conflit. Il la rétablit certes dans son intégrité, la délie de sa neutralité imposée mais ne lui offre qu'une maigre extension territoriale (Eupen, Malmedy, Saint-Vith, Moresnet) et un mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Ruanda et l'Urundi. Libérée de ses dettes de guerre à l'égard des Alliés, elle se voit accorder une priorité de 2,5 milliards sur la première tranche des réparations allemandes, ce qui est loin des sommes espérées. Quant à ses revendications à l'égard du Luxembourg et des Pays-Bas, aiguillonnées par le lobby nationaliste (Comité de politique nationale), elles demeurent conditionnées à des négociations bilatérales ultérieures. De La Haye, Bruxelles n'obtiendra rien. Quant à l'Union économique belgo-luxembourgeoise, elle ne sera acquise que moyennant le désistement français. La Belgique le paie d'un accord militaire défensif bilatéral (1920) dirigé contre l'Allemagne, dont les clauses confidentielles et la simple existence vont alimenter nombre de discussions à connotation « communautaire » ou pacifiste. La Belgique est-elle à la remorque de la France ? L'occupation conjointe de la Ruhr (1923-1925), en rétorsion au mauvais paiement des réparations, ne doit-elle pas être interprétée en ce sens ? En 1925, les accords de Locarno, apogée de la sécurité collective, semblent apaiser pour un temps le débat. En vertu du Pacte rhénan, France, Belgique et Allemagne reconnaissent et ga-

rantissent leurs frontières communes, sous la garantie, également, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. L'accord militaire franco-belge semble caduc.

La Belgique est alors dirigée par une coalition inédite de socialistes, emmenés par Émile Vandervelde, et de catholiques, pour la plupart flamands et démocrates-chrétiens, sous l'égide du Premier ministre Prosper Poullet. Entre l'automne 1921 et le printemps 1925, se sont succédées des équipes catholiques-libérales, qui ont pu bénéficier du retour de la croissance et initier une politique de grands travaux, mais les résultats du scrutin de 1925 ont été favorables aux socialistes et très négatifs pour les libéraux. Désireux de diminuer le temps de service et les dépenses militaires, le nouveau cabinet heurte l'armée et la plupart des anciens combattants. Sa politique économique et sociale, desservie par une instabilité monétaire remontant aux lendemains du conflit, suscite la défiance des milieux industriels et financiers. Face à une inflation croissante, un cabinet tripartite d'union nationale est constitué. S'il est dirigé par le catholique Henri Jaspar, son homme fort est Émile Francqui, homme de confiance du roi et vice-gouverneur de la Société générale. Doté des pouvoirs spéciaux, le gouvernement stabilise le franc au septième de sa valeur d'avant-guerre, ouvrant une courte période de prospérité économique et commerciale qui se caractérise par l'inauguration de chantiers d'ampleur, comme le canal Albert, par la croissance de l'économie flamande, appuyée notamment sur le port d'Anvers et les nouveaux charbonnages de Campine, mais aussi par un phénomène de concentration dans le monde industriel et bancaire. Sur le plan social, alors que l'assurance vieillesse obligatoire avait été instaurée en 1924, des allocations familiales sont, dès 1930, versées à tous les salariés. L'heure semble donc à l'optimisme mais l'exposition du Centenaire de la Belgique, qui se tient en 1930 à Liège et Anvers, résonnera, *a posteriori*, comme un chant du cygne.

Des priorités de Lophem, l'une a sans doute été moins rencontrée, tant il était facile pour ses opposants de mettre tous les œufs flamands dans le même panier activiste : la néerlandisation de l'université de Gand. Jouant sur le souvenir du précédent de guerre – l'université dite von Bissing, établie par l'occupant –, les partisans de « Gand français », dont les militants wallons, partagés dès 1923 entre « unionistes » de l'Assemblée wallonne et « fédéralistes » de la Ligue d'action wallonne, s'emploient à retarder une échéance qu'ils considèrent comme nuisible à l'unité du pays et à son rayonnement scientifique. En 1923, la loi Nolf procède à une néerlandisation partielle de l'université, qui ne satisfait personne, et il faut attendre 1930 pour que le néerlandais devienne la seule langue d'enseignement. Entre-temps, d'autres questions ont polarisé les débats, telle celle de l'amnistie des activistes qui se solde temporairement par une mesure de compromis, dite loi d'extinction : les peines ne sont pas effacées mais considérées comme échues pour tous les condamnés, dont le plus célèbre d'entre eux, August Borms. Depuis sa prison, celui-ci avait remporté, à Anvers en 1928, une élection partielle très symbolique de la montée en puissance du nationalisme flamand. Au scrutin



Rassemblement au pied de la Tour de l'Yser en construction, 18 août 1929. Lors du dixième pèlerinage de l'Yser est organisé pour la première fois un dépôt de gerbe international sous le slogan « Plus jamais de guerre ». Le message pacifiste est cependant éclipsé au profit d'un discours nationaliste flamand radical aux tonalités antibelges dans les années 1930, en parallèle à la montée de la VNV. (Archives Joris Lannoo, Tielit)

législatif de 1929, ce dernier passe de 5 à 11 sièges. Désormais, au nord comme au sud, une majorité se dégage pour consolider et amplifier la logique d'unilinguisme régional, déjà induite par la loi Van Cauwelaert de 1921 sur l'emploi des langues en matière administrative. Au fil des années trente, sont votées diverses lois concernant l'administration et l'enseignement (1932), la justice (1935) et l'armée (1938). Cette dernière crée des unités unilingues jusqu'au niveau du bataillon mais, en pratique, l'homogénéisation linguistique s'étend bientôt jusqu'au régiment. Bien que la frontière linguistique ne soit pas figée et que la francisation se poursuive dans l'agglomération bruxelloise et à sa périphérie, la logique d'une Flandre néerlandophone, d'une Wallonie francophone et d'une zone bilingue dans la capitale s'ancre dans les faits. En 1937, une loi d'amnistie des activistes est finalement votée, au prix d'une vive réaction des anciens combattants et d'une crise interne au Parti libéral. Bientôt, la dualité culturelle du pays est sanctionnée par le dédoublement des Académies et la création de deux conseils culturels consultatifs. Début 1939, la nomination d'un ancien activiste amnistié, le docteur Martens, à l'Académie flamande de médecine provoque une crise gouvernementale – les libéraux quittant

le cabinet –, la dissolution des Chambres et des élections anticipées qui renforcent le Parti libéral. Seule la démission de Martens permet toutefois la reconstitution d'une coalition catholique-libérale. Ces divers épisodes témoignent d'une prégnance de plus en plus forte de la question « communautaire », dont attestent également les propositions parlementaires, non prises en considération, de réforme fédéraliste de l'État (le frontiste Herman Vos, du côté flamand, en 1931 et trois socialistes, dont le Liégeois Georges Truffaut, en 1938, du côté wallon).

## La Belgique dans la crise

Mais revenons à la situation économique et sociale. Le krach boursier de 1929 fait véritablement ressentir ses effets en Belgique à partir de la deuxième moitié de l'année 1931 et la crise s'amplifie dès 1932. Le plan Young a définitivement enterré les réparations allemandes, la livre a dévissé, mettant la Banque nationale de Belgique en difficulté, les détenteurs de capitaux tentent d'organiser leur fuite et la dette se creuse. La récession touche tous les secteurs de l'économie : tant la production industrielle que les exportations diminuent d'environ un cinquième. Le chômage, total ou partiel, devient un phénomène massif et certaines régions, comme le Borinage, connaissent une réelle misère. Face à la crise, les gouvernements successifs, coalitions de libéraux et de catholiques, mènent, grâce aux pouvoirs spéciaux, une politique de déflation qui comprime les dépenses publiques, réduit les allocations de chômage et les pensions et augmente la pression fiscale. Le climat social se tend. Ainsi, en 1932, un vaste mouvement de grève touche les bassins miniers à partir du Hainaut. Mais la crise a également un impact sur le secteur bancaire : victimes d'une gestion imprudente, certaines banques, parfois liées aux piliers politiques, font faillite. En réponse, les autorités signent la fin des banques mixtes, imposant la scission des activités entre banques de dépôt et d'affaires (holdings), et créent un « gendarme » du secteur, la Commission bancaire.

Au fil du temps, des voix s'élèvent pour réclamer une autre réponse à la crise économique, inspirée du *New Deal* que propose le président Roosevelt aux États-Unis. Le vice-gouverneur de la Banque nationale, Paul van Zeeland, proche du Parti catholique, prône une dévaluation tandis qu'au Parti ouvrier, l'économiste Henri De Man impose, fin 1933, son Plan du travail, appuyé sur l'avènement d'une économie mixte et planifiée faisant cohabiter le secteur privé et un vaste secteur nationalisé (crédit, transports, industries productrices d'énergie et de matières premières). Une dernière expérience déflationniste est menée par le cabinet Theunis IV – dit « gouvernement des banquiers » parce qu'il compte, outre Theunis, Camille Gutt et Émile Francqui – mais celui-ci est notamment confronté au peu de soutien que lui témoignent les autres pays du « bloc-or » (Pays-Bas, France, Italie, Pologne et Suisse). À la suite d'un refus d'aide financière par la

# CONTRÔLER LE RHIN : QUELS ENJEUX ?

*Anne Godfroid*

**E**n vertu de la convention d'Armistice, des dizaines de milliers de militaires des puissances alliées et associées, parmi lesquels quelque 46 000 Belges<sup>2</sup>, stationnent depuis décembre 1918 sur la rive gauche du Rhin, de Clèves à Landau, et dans les têtes de pont de Cologne, Coblenze et Mayence, sur la rive droite. Les territoires occupés sont découpés en quatre zones respectivement placées, du nord au sud, sous le contrôle des troupes belges, britanniques, américaines et françaises.

Dans l'attente de la paix, les hommes sont chargés de sécuriser les territoires occupés et d'en cadenasser les accès, qu'ils soient terrestres ou fluviaux. La trouée limbourgeoise, le long de la frontière germano-hollandaise, est fermée par une barrière de fil barbelé et gardée par des Belges. Quant au Rhin, qui constitue sans conteste le principal axe de pénétration d'éventuels éléments subversifs, civils ou militaires, il doit être bouclé hermétiquement. Des enjeux géostratégiques et économiques se cachent aussi derrière le contrôle du fleuve. La Commission interalliée de navigation de campagne (CINC) et la flottille du Rhin font partie de ce dispositif de contrôle, auquel sont associés des militaires belges.

Derrière cet acronyme se cache l'un des nombreux organes logistiques créés au lendemain de l'Armistice pour en faire appliquer les clauses. La CINC est chargée d'administrer la navigation et le transbordement sur le fleuve. Ce fanion, offert en 1921 par le lieutenant-colonel Constant Dumont, alors Chef de la mission belge auprès de la CINC basée à Cologne, a orné le mât de l'un des vingt navires belges, qui font partie de

Fanion de la  
Commission  
interalliée de  
navigation de  
campagne, flottille  
belge sur le Rhin,  
Cologne,  
1918-1923.

(War Heritage Institute,  
Bruxelles, 801027)



la flottille du Rhin, mise sur pied en décembre 1918 et placée sous la direction du capitaine de corvette François Darlan, futur amiral et chef de la marine française en 1940. Battant pavillon de la CINC, ces bateaux patrouillent sur le fleuve au large du secteur belge, sur près de 140 km. Ils sont chargés d'arraisonner les embarcations et de contrôler leurs cargaisons. Dans les principaux points de transbordement de la rive droite, des commissions de contrôle de la CINC passent le trafic fluvial au crible. Isolés en milieu hostile, de petits détachements belges sont ainsi postés à Emmerich, Wesel, Alsum, Walsum, Duisbourg-Ruhrort et Düsseldorf. Leurs tâches supposent de fréquents contacts avec des Allemands résidant en territoire non occupé, comme en atteste ce soldat dans un langage imagé : « Nous sommes au-delà du Rhin, au pays des spartakistes ! Et vous pouvez croire qu'ils ont des poils aux dents. Ce n'est pas du tout le même civil que sur la rive gauche du fleuve<sup>3</sup>. » Sans doute les habitants originaires des territoires non occupés, épargnés par les mesures attentatoires aux libertés fondamentales qui frappent les résidents de la rive gauche, adoptent-ils un air bravache qui irrite des soldats dont certains sont déjà prompts sur la gâchette. Les dérapages ne sont pas rares. La presse allemande librement diffusée sur la rive droite ne manque pas de les relater.

C'est aussi dans cette région, entre Walsum et Ruhrort, à Hamborn précisément qu'est assassiné en mars 1922 le lieutenant José Graff. L'impunité dont profitent les meurtriers pour agir et prendre la fuite tient là aussi au statut alambiqué de la région, où voisinent zones occupées et nonoccupées. Cette affaire secoue l'opinion publique belge, et les anciens combattants en particulier, qui réclament des sanctions sévères et des garanties pour la sécurité des troupes belges d'occupation déployées en Rhénanie. Cet incident est révélateur de la détérioration des relations entre communautés occupante et occupée, qui s'est progressivement opérée depuis le printemps 1921, et l'occupation des ports fluviaux de Duisbourg-Ruhrort et Düsseldorf. Le lent processus de démobilitation culturelle est mis en veille. Les rapports entre occupants et occupés sont de plus en plus entachés par la violence, qui atteint son paroxysme en 1923 lors de l'opération franco-belge dans la Ruhr, qui génère un climat délétère marqué côté allemand par des faits de résistances civile et armée – dont l'attentat meurtrier sur le train de permissionnaires belges à Hochfeld – et côté belge par l'état de siège et les expulsions massives.

Il faut attendre dix ans après la déclaration de guerre d'août 1914 pour que s'amorce enfin une normalisation des rapports entre anciens belligérants et une cohabitation pacifique sur le Rhin. En 1930, les troupes belgo-françaises, les dernières présentes sur le terrain, évacuent finalement les territoires rhénans avec cinq années d'avance sur les termes du traité de Versailles.

# MULTILATÉRALISME OU DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ? MISSION(S) BELGE(S) EN ÉTHIOPIE

*Manuel Duran*

**L**e traité de Versailles met fin à une neutralité imposée à notre pays, celle-ci ayant été rendue caduque par l'invasion de la Belgique par l'un des garants de cette même neutralité en 1914. À présent indépendant sur le plan diplomatique, notre pays joue d'abord brièvement la carte de la France avant de miser – après les accords de Locarno – sur le multilatéralisme, une diversification diplomatique et la défense de ses intérêts commerciaux au moyen d'une diplomatie économique de plus en plus intensive. C'est à la lumière de ce contexte que nous devons considérer les missions militaires belges successives en Éthiopie entre 1930 et 1935. Ces missions font suite à des négociations ul-

Couvre-chef d'un commandant éthiopien, offert par la garde impériale du négus (empereur) au major belge Ernest Polet, circa 1935.

(War Heritage Institute, Bruxelles, 506762)





Guerriers autochtones en costume traditionnel lors de la conquête italienne, Éthiopie, 1936. La guerre en Éthiopie n'est pas menée à armes égales, l'Italie faisant même usage de gaz moutarde et de munitions interdites. Les nations européennes, dont la Belgique, abandonnent la population à son destin.

(War Heritage Institute, Bruxelles, droits réservés)

trasecrètes entre le gouvernement belge et le souverain éthiopien, Ras Tafari Makonnen. À la demande de ce dernier, treize officiers instructeurs sont envoyés dans le pays d'Afrique de l'Est entre 1930 et 1935 afin d'y entraîner et moderniser l'armée éthiopienne. Pour les Éthiopiens, la venue de conseillers militaires belges dirigés par le major Ernest Polet et Auguste Dothée est un moyen de s'assurer l'expertise militaire européenne indispensable, sans devoir faire appel aux grandes puissances coloniales et en particulier à la Grande-Bretagne et à la France. Le gouvernement belge y voit surtout des avantages commerciaux, ainsi que le révèle l'importante commande d'armes passée à la FN Herstal par les autorités éthiopiennes en marge de ces expéditions.

Toutefois, l'invasion par l'Italie fasciste met fin à la collaboration militaire belgo-éthiopienne. Notre pays décide de se retrancher dans sa neutralité traditionnelle : le ministre belge des Affaires étrangères, Paul Hymans, rappelle la mission et annule les livraisons d'armes. Afin de garantir les intérêts commerciaux de la FN Herstal, les armes sont désormais fournies à l'armée italienne.